

suppose que tous ceux qui entrent dans la vie publique,—je ne suis qu'un novice dans ce domaine,—deviennent tôt ou tard imbus de l'esprit de parti et que certains le gardent plus que d'autres; mais j'imagine que dans le domaine de la politique de parti il peut exister un désaccord raisonnable entre nous, gens sensés, quant au moment où l'entreprise devrait être réalisée.

Des membres de l'opposition ont dit aux ministres qui siègent à l'avant-plan, et à juste titre, que le pipe-line doit être aménagé maintenant, et que c'est du moins l'opinion du cabinet. Des membres de l'opposition ont demandé de soumettre la question à un comité. Je dis qu'un comité en a été saisi. Tout d'abord, la question a été soumise à un comité de la Chambre, le cabinet. Je ne suis pas de ceux qui prétendent que les membres du cabinet sont infaillibles; loin de là. Je ne suis pas nécessairement le député de Saint-Laurent-Saint-Georges, mais, comme me l'enseigne l'histoire, je suis membre de tout le Parlement canadien de l'Est à l'Ouest et du Nord à la frontière. Qu'est-ce que cela veut dire pour moi, député? Cela veut dire que, peu importe que je siège de ce côté-ci ou de l'autre côté de la Chambre, je dois tenir certaines choses pour admises.

Tous les membres de la Chambre doivent tenir pour admis, je le dis en toute déférence, que les députés qui occupent ce soir les banquettes ministérielles, ceux qui les ont occupées depuis 1867, ont fait preuve d'autant de loyauté envers notre pays et notre nation d'une façon générale, ont disposé d'autant de renseignements et ont manifesté autant d'intégrité que n'importe quel groupe de vingt députés parmi les 264 que compte la Chambre.

S'il n'est que raisonnablement juste de le supposer, puis-je constituer un comité ce soir afin d'y faire comparaître des témoins au cours des 12 ou 13 minutes qui vont suivre. Les honorables vis-à-vis ne seront pas d'accord avec moi, mais qu'on veuille bien m'écouter. En premier lieu, je fais comparaître à titre de témoin le premier ministre de l'Alberta. Je ne veux pas faire de répétitions mais en toute simplicité...

Une voix: C'est bien mon avis.

M. Richardson: Dites ce que vous voulez de ma simplicité, mais écoutez-moi. J'ai entendu dire que le premier ministre et la population de l'Alberta veulent que ce gaz sorte de la province le plus tôt possible. C'est mon premier témoin. Le deuxième que je fais comparaître devant mon comité est le premier ministre du Manitoba. Il dirait, s'il était ici, comme en font foi les documents déjà déposés à la Chambre, que la population de cette grande métropole qu'est Winnipeg et celle de la province du Manitoba veulent

avoir du gaz naturel le plus tôt possible. Je sou mets un autre témoin à notre comité, ce groupe de 264 membres que nous pouvons répartir en petits groupes de 20 dans ce coin-là de la Chambre, 20 autres dans ce coin-ci et ainsi de suite. Les prochains témoins que je cite devant le comité sont le premier ministre de l'Ontario et son trésorier provincial.

Une voix: C'est ce que je pensais.

M. Richardson: C'est exact. Je suis heureux que vous ayez eu le temps d'avoir une pensée. Si mon honorable ami de Broadview...

M. Hees: Ce n'était pas moi.

Une voix: Nommez le bon.

M. Hees: Ajustez vos lunettes.

M. Richardson: Si un des membres de l'opposition qui appuie mon honorable ami de Broadview voulait sommer devant le comité le premier ministre d'Ontario et le trésorier provincial, ils ne pourraient pas en dire plus qu'ils ne l'ont fait pour démontrer l'urgence de la question. C'est là le côté affirmatif de la question. Quel est l'aspect négatif, d'après ce que nous avons entendu au cours de la discussion jusqu'ici? Avons-nous vraiment entendu les gens des extrémités du Canada, de la Colombie-Britannique ou des provinces de l'Atlantique ou de la province que j'ai l'honneur de représenter lancer des hauts cris contre l'aménagement de cette entreprise nationale? Pas du tout. Je soutiens que les témoignages de ces personnes que nous avons cités devant le comité, ont démontré...

M. Hees: Commencez d'abord par le comité.

M. Richardson: Je vous ai indiqué le comité.

M. Hees: Non. Vous ne nous soumettez pas le comité car vous n'en n'avez pas l'audace. Cessez de parler théoriquement et présentez-nous le comité.

M. le président suppléant: A l'ordre.

M. Richardson: Je suis satisfait...

M. Hees: Vous êtes satisfait de vous-même.

M. Richardson: Même si l'honorable député de Broadview se constitue membre du comité, je suis certain que ce comité de 264 membres suffit amplement pour étudier la question.

M. Hees: Nous avons tout ce qu'il faut, sauf les témoins.

M. Richardson: Monsieur le président, c'est là la première proposition ou la première supposition. En second lieu, nous avons été